



Limitations du travail signalées par les pompiers canadiens en raison de douleurs physiques

Nous voulions savoir s'il existe un lien entre le nombre et la localisation des sites douloureux et les limitations du travail chez les pompiers professionnels.



Quel est le problème?

Les pompiers fonctionnent à un haut niveau sur le plan physique, émotionnel et mental dans des situations d'urgence. Ils risquent donc de souffrir de douleur aiguë, récurrente ou chronique. Les témoignages suggèrent que les pompiers souffrent beaucoup de douleur causée par le travail et sont 3 fois plus susceptibles d'être blessés que les travailleurs du secteur privé. Cependant, l'impact de la douleur physique sur la capacité des pompiers canadiens à effectuer leurs tâches (limitations du travail) n'a fait l'objet d'aucune étude scientifique. L'objectif de cette étude était donc de déterminer si les limitations du travail signalées par les pompiers diffèrent d'un pompier à l'autre en fonction du nombre et de la localisation des sites douloureux.

Comment l'équipe a-t-elle étudié le problème?

Nous avons recruté un total de 325 pompiers professionnels (âgés de 18 à 60 ans) : 216 pompiers de l'Ontario, 109 pompières de l'Ontario et d'autres provinces. Tous ont complété un formulaire papier ou électronique des documents suivants : 1) un questionnaire sur les limitations au travail (WLQ-26) leur demandant s'ils avaient des difficultés à effectuer certaines tâches professionnelles en raison d'une blessure physique ou mentale; 2) une liste de contrôle des sites douloureux dans le corps. Nous avons ensuite employé diverses techniques statistiques pour mieux comprendre les associations entre limitations du travail et le nombre et la localisation des sites douloureux, l'âge, le sexe, l'indice de masse corporelle ou encore les années de service.

Quels sont les résultats de l'étude?

En général, les pompiers et pompières ont signalé très peu de limitations du travail : ils n'avaient guère de difficultés à effectuer les différents éléments de leur travail. Ils ont signalé davantage de limitations dans les cas suivants : douleurs au dos, au moins trois sites douloureux, âge avancé.

Comment ces recherches peuvent-elles être utilisées?

Les résultats de l'étude pourront être exploités par les services incendie pour concevoir des programmes de formation susceptibles de prévenir les blessures ostéo-articulaires chez les pompiers. Nos recherches encourageront peut-être aussi les pompiers à consulter au plus tôt en cas de douleur aiguë pour éviter le risque potentiel de douleur chronique qui pourrait les empêcher de travailler correctement.

Mises en garde

Nous n'avons questionné les pompiers qu'à une reprise, si bien qu'il est impossible de prouver la cause et l'effet entre la douleur physique et les restrictions du travail. Nous avons utilisé le formulaire d'autoévaluation WLQ-26, qui peut ne pas tenir compte de la nature exigeante du métier de pompier.

Référence : [Nazari G, Osifeso TA, MacDermid J. *Distribution of Number, Location of Pain and Comorbidities, and Determinants of Work Limitations among Firefighters. Rehabil Res Pract. 2020;1942513, 2020 Nov 8.*](#)

Sources de financement : Ministère du Travail FRN #13-R-027